INFOS PRATIQUES 2026/2027
Horaire / Tarif / Cours

CLUB D'ESCALADE affilié à la FFME et agréé JEUNESSE et SPORT N°49/S121

Lieux d'entraînements et permanences:
Complexe Jacques Aubineau,
Salle Marie Gautier
5 bis av de la Grange aux Belles
49070 BEAUCOUZE

Lieux de permanences supplémentaires:
Salle Marie Paradis,
(gymnase près de la piscine)
Avenue de la Ronde
49240 AVRILLE

Renseignements:
https://escaladescb.fr
esca.scb@gmail.com
https://www.facebook.com/escalade.scb.3

Réinscriptions:	**Nouvelles inscriptions:**	**Début des activités:**
du 1 au 14 juin via le lien. envoyé par mail Paiement complet à donner le: En ligne, via le lien qui sera envoyé à la fin de l'été, le 5/09 (au forum de Beaucouzé)	à partir du 15 juin via le lien sur le site internet https://escaladescb.fr Paiement complet à donner le: En ligne, via le lien qui sera envoyé à la fin de l'été 5/09 (au forum de Beaucouzé)	Lundi 7 Septembre

Année de naissance	*Jours*	*Heure*	*Cours*	*Conditions d'accès*
2019	Samedi	9H30 - 10H45	Loisir 1h15	Tout public
2018	Samedi	10H45 - 12H00	Loisir 1h15	Tout public
2016 - 2017	Mardi	17H30 - 19H00	Loisir 1h30	Tout public
2016 - 2017	Samedi	14H00 - 15H30	Loisir 1h30	Tout public
2014 - 2015	Samedi	15H30 - 17H00	Loisir 1h30	Tout public
2013 - 2014 - 2015	Vendredi	18H00 - 19H30	Loisir 1h30	Tout public
2011 - 2012 - 2013	Samedi	17H00 - 18H30	Loisir 1h30	Tout public
2011 - 2012	Jeudi	18H30 - 20H00	Loisir 1h30	Tout public
2009 - 2010	Vendredi	19H30 - 21H00	Loisir 1h30	Tout public
Jeunes	Lundi	18H00 - 20H00	Perfectionnement 2H00	Déjà licencié la saison précédente et sélection
Adulte - à partir de 2011	Lundi	20h00 - 21h30	Loisir 1h30	Tout public
Adulte - à partir de 2011	Mardi	19H00 - 20H30	Loisir 1h30	Tout public
Adulte - à partir de 2011	Mercredi	19H00 - 20H30	Loisir 1h30	Tout public
Adulte - à partir de 2011	Jeudi	20H00 - 22H00	Perfectionnement 2H00	Grimpe en tête obligatoire

Permanences libres	Lundi / Avrille 20H30 22H30	Mardi/Beaucouzé 20H30 22H30	Mercredi/Avrillé 19H30 22H30	Jeudi / Avrillé 20H30 22H30	Vendredi / Avrillé 19H 22H	Samedi / Avrillé 14H30 17H30

INFOS PRATIQUES 2026/2027
Horaire / Tarif / Cours

CLUB D'ESCALADE affilié à la FFME et agréé JEUNESSE et SPORT N°49/S121

TARIF	Beaucouzéens		Hors Beaucouzé		
	Loisir	Perf	Loisir	Perf	La licence et l'assurance à la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME) sont comprises dans nos tarifs. *Chèques vacances ou coupons sports acceptés mais uniquement de l'ANCV et lors du règlement de l'inscription.*
Jeune	205€	225€	215€	235€	
Adulte Né avant le 31/08/2009	225€	245€	235€	255€	
Permanence	185€		195€		

Des arrhes de 50€ sont demandés pour valider l'inscription lors de l'enregistrement sur HelloAsso.
Les arrhes seront déduit de la cotisation totale

Le club propose :

- Un cours par semaine avec un encadrant diplômé FFME.
- L'accès libre aux permanences pour les non débutants sur les murs d'Avrillé et de Beaucouzé chaque semaine en présence d'un grimpeur expérimenté.
- Un calendrier de sorties encadrées en salle et sur des falaises de la région.
- Une sortie alpinisme en juin/juillet proposée par l'ASA.
- L'encadrement et la participation aux compétitions.
- Le prêt de matériel pendant les séances et les sorties du club, excepté les chaussons d'escalade qui sont personnels.
- Démontage et ouverture des voies pendant les vacances scolaires sauf Noël.
- Des formations : initiateur, entraîneur, ouvreur, juge, arbitre…
- Des sessions de stage pendant les vacances.